PAULHAN

Gazette Paulhanaise

N° 155 — 1er mai 2015

SOYONS UN NOUS DIVERS, ET NON UN NOUS DIVISE.

Au Sommaire:

pages 2 à 5

Informations municipales

- Horaires Mairie / Police Municipale / CCAS
- Ramassage des encombrants
- Avis Courpure Eau
- Recensement militaire
- Inscriptions école maternelle
- Centre des Finances Publiques
- Ramassage des ordures ménagères
- Information Police Municipale
- Automobilistes
- Subvention Ravalement Façades Privées
- Don du Sang
- Paulh'en Fleur 2015
- Saperlipopette 2015
- Foire des Couleurs 2015

page 6

Bibliothèque Municipale

pages 7 à 11

Vie associative

- Les Amis de Paulhan
- AJPK
- Bien chez Nous, nou
- Foyer Rural
- Lou Récantou
- ALPE
- ADNL
- ESP Tennis

pages 12

Démocratie

www.paulhan.fr

EDITORIAL

Au cours de cette première année de mandat, fidèles à notre engagement nous avons œuvré pour améliorer le quotidien de chacun, nous devons nous poser la question du devenir de notre village. Des bâtiments publics appartenant à la commune sont à rénover, et des espaces sont à aménager : la gare, la bibliothèque, les halles, l'ancienne école Sand, la salle des jeunes, tout l'espace voie ferrée… D'autres, comme la cave dont la protection par les bâtiments de France a été obtenue, deviendront peut être propriété communale. Deux pôles attractifs forts se dessinent dans le village :

- le quartier gare, avec ses cafés, la crèche, le cabinet médical, la poste, le boulodrome, l'espace Louis Sert, le marché aux puces, le petit parc ludique auxquels s'ajoutent la gare et la cave.
- le centre du village avec son griffe, sa place, le parking, ses commerces, le marché hebdomadaire, la bibliothèque et les Halles. Sans oublier la proximité de la piscine et de l'école maternelle.

Dans notre action de développement du village, il est essentiel de prendre en compte l'équilibre entre ces 2 points de fixation de la vie sociale, ludique et commerciale.

La voie verte dans la continuité de sa réalisation devrait jouer un rôle de lien, alors qu'antérieurement la voie ferrée coupait le village en deux. Nous devons, pour maintenir l'équilibre entre ces 2 espaces de vie, réfléchir quel est l'aménagement par lequel il faut commencer.

Le préalable étant de se pencher sur une « politique de la ville » judicieuse. Un village doit être un lieu d'échange et de mouvement. Il se construit au rythme des échanges et des déplacements. La maîtrise de l'espace est un enjeu. Lorsqu'on pense aux rues, aux trottoirs, aux bâtiments, aux espaces collectifs ludiques ou commerciaux, dont le sérieux des enjeux s'exprime dans une technicité certaine, il ne faut pas exclure la dimension humaine. Il faut toujours partir de l'humain. Un écueil majeur menace le bonheur du citoyen : subir la vie de son village, au point que soient écrasé le goût et parfois même le désir de liberté et de responsabilité. Il n'est pas question de subir la vie de notre village : vitesse excessive, stationnement anarchique, incivilités… Qui décide en ville ? Comment cela fonctionne. Bien sûr les élus donnent l'élan, c'est leur rôle et leur mission. Mais tout le monde doit se sentir concerné pour façonner notre vie collective et sociale. Il y a une place pour l'action de chacun et de tous. Ne pas rester passif, ne pas subir la ville en multipliant les plaintes… S'informer, s'efforcer de comprendre et surtout s'investir afin de pouvoir et vouloir le futur. Un futur qui soit un lieu de rendez-vous et d'échanges constitutifs de nos relations humaines et citoyennes apaisées.

Le village nous enseigne sur qui nous sommes, parce qu'il est le produit de notre activité, de notre société et que celle-ci s'y reflète toute entière et manifeste le rapport entre les citoyens. Améliorer le cadre de vie, le quotidien, ne peut être dicté en fonction des seules réactions instinctives. Il ne s'agit pas ni de bâtir un nid, ni de creuser une tanière suivant les lois héréditaires de l'espèce, mais de choisir et façonner l'aménagement d'un monde artificiel aux exigences de notre temps et en conformité avec notre conception de l'homme et de la société. L'un ne va pas sans l'autre. Cet aménagement sera le support permanent de nos efforts. Notre action collective doit être orientée vers l'espoir d'une société de partage, plus juste, plus généreuse, dans le respect de l'originalité de chacun et de nos différences, dans la recherche d'une communauté toujours plus large, où nous puiserons la force d'assumer nos choix en les maîtrisant.

Mais dans une vie en société peut-on concevoir une vie sans responsabilités ? Non...et c'est dans ce sens que nous avons fait le choix de la création de 2 postes d'ASVP, de la vidéo protection, du soutien du tissu associatif malgré la diminution des subventions de l'état, du soutien aux bénévoles qui fleurissent le village… Nous devons aussi discerner ce qui mérite d'être gardé comme témoignage du génie des générations précédentes et, ainsi permettre de percevoir le long cheminement de l'histoire de notre village (Cave, Gare). Il est indispensable de trouver un équilibre entre la conservation du patrimoine, les us et coutumes et le mouvement permanent qu'exige la mutation de notre société. Toute opération de rénovation, toute transformation urbaine doivent être pensées pour permettre le développement d'une pratique nouvelle de la culture au sens large de la citoyenneté et d'une vie sociale riche et partagée. L'agenda 21 est un cadre qui permettra d'inscrire nos stratégies de réflexion et de projet pour s'élancer sur le chemin du développement durable et harmonieux du village vers l'horizon 2030. Cette réflexion et cette projection doivent être posées indépendamment des échéances électorales et des renouvellements des équipes d'élus. Nous viendrons bientôt à la rencontre des Paulhanaises et des Paulhanais pour présenter et débattre de ces enjeux.

Le Maire, Claude VALERO

HORAIRES CCAS

Le service social (CCAS) de la mairie est ouvert au public :

- les lundis, de 9h à 12h, sans RDV

- les mardis, mercredis et jeudis, de 9h à 12h uniquement sur RDV en téléphonant au 04.67.25.39.73

HORAIRES MAIRIE ET POLICE MUNICIPALE

Les services municipaux (accueil Mairie et Police Municipale) sont ouverts au public :

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

- le samedi 23 mai 2015 : de 9h à 12h

- les samedis 13 et 27 juin 2015 : de 9h à 12h

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser au secrétariat de la mairie **dès** qu'ils atteignent l'âge de **16 ans. Pièce à fournir : livret de famille.**

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO

Les parents des enfants nés à partir de 2012 sont invités à venir inscrire leurs enfants à la mairie afin de pouvoir établir un prévisionnel des effectifs pour les prochaines rentrées.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

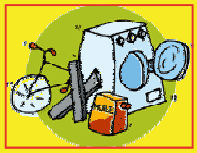

Ramassage des encombrants (frigidaires, lits, matelas, meubles,etc.) dernier mercredi de chaque mois.

Merci d'entreposer vos objets devant chez vous le jour du ramassage (matin) afin que les services techniques municipaux puissent les collecter.

Inscriptions obligatoires en mairie au 04 67 25 00 08.

AVIS DE COUPURE D'EAU

Suite à une intervention sur le réseau d'eau potable, l'eau sera coupée dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 mai 2015. Elle sera rétablie dès que possible, sans préavis. Cette coupure concerne toute la commune.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLERMONT L'HERAULT

Pour faciliter l'accueil des contribuables à l'occasion de la campagne de déclaration des revenus, **le centre des finances publiques de Clermont l'Hérault sera exceptionnellement ouvert :**

les mercredis 13 et 20 mai
(matin et après-midi)
et le vendredi 22 mai (matin)
aux heures habituelles
(9h - 11h50 et 13h30 - 16h)

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Centre Ville :

Bac Vert : lundi matin entre 4 et 11 h (sortir le bac la veille au soir)

Bac Gris : jeudi matin entre 4 et 11 h (sortir le bac la veille au soir).

Quartier St Martin et La Barthe, Ecart, Campagne

Bac Vert : **lundi** entre 4 et 11 h (sortir le bac le dimanche soir)

Bac Gris : **mercredi** entre 4 et 11 h (sortir le bac le mardi soir)

Tournée modulos 40 litres :

Modulos gris : lundi et jeudi matin de 4 à 11 h

Modulos vert : lundi entre 4 et 11 h.

Dans tous les cas n'oubliez pas de sortir vos poubelles la veille au soir au point de rassemblement « PR » afin que la collecte puisse avoir lieu dans la nuit. N'oubliez pas de les rentrer après le passage.

Par ailleurs, il est rappelé que :

- les poubelles individuelles doivent être rentrées ;

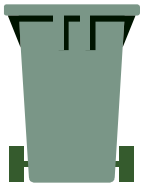

- les personnes disposant de bacs individuels ne doivent en aucun cas utiliser les bacs fermés à clé ;

- il est strictement interdit de jeter des sacs ainsi que des cartons aux points de regroupement ou sur la voie publique sous peine d'amende.

Attention : une campagne de verbalisation est mise en place par la Police Rurale de la Communauté de Communes du Clermontais. Cette mesure concerne tous les bacs, et sacs, qui resteront ou seront déposés sur la voie publique.

Si vous n'avez pas de bacs contacter directement le Syndicat Centre Hérault au 04 67 88 44 96.

POLICE MUNICIPALE
PARTICIPATION CITOYENNE

La Gendarmerie Nationale et la Police Municipale mettent en place la participation citoyenne.
Il s'agit de désigner, entre vous, **une personne référente dans chaque quartier** du village. Elle sera le **relai entre vous et les forces de l'ordre** dès lors que vous constaterez des faits, des va-et-vient anormaux, des personnes aux comportements douteux…
Dans tous les cas, pensez à relever les **plaques d'immatriculation** des véhicules, et à alerter les services de Police Municipale et Gendarmerie Nationale immédiatement aux numéros de téléphone ci-dessous.
En cas de non mise en place des « voisins vigilants » dans votre quartier, dans tous les cas, ayez le **REFLEXE CITOYEN**, contactez immédiatement :

la Gendarmerie Nationale au 04 67 96 00 32 de 8h à 18h. Après 18h : faites le 17.
et la Police Municipale de 8h30 à 17h : le Chef de Poste Guy GAUBERT au 06 07 05 08 98
ou le Brigadier-Chef Principal Jean-Jacques VERLAGUET au 06 70 71 60 29.

Vous pouvez aussi contacter le **secrétariat de la Police Municipale** de 8h30 à 17h au 04 67 25 15 69.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES

Protéger votre domicile :
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- Ayez un système de fermeture fiable (penser à changer le barillet et les clés lors de location, achat maison par exemple).

En cas d'absence :
- Ne donnez pas vos dates d'absences sur Internet notamment.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites un transfert de ligne téléphonique et de courrier.
- Signalez votre absence par une « tranquillité vacances » en Gendarmerie ou à la Police Municipale. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :
- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement la Gendarmerie et la Police Municipale aux téléphones cités ci-dessus.
- Protéger les traces et indices : ne touchez à rien.
- Faites opposition auprès de votre banque pour chéquiers et CB.
- Prévenez votre assureur : nous vous conseillons de faire une liste de vos objets de valeur (par exemple : avec marque, modèle et n° de série de vos objets high-tech, de votre électroménager), de vos bijoux. Prenez-les en photos aussi, cela peut permettre ensuite de vous identifier comme étant le propriétaire et de vous restituer les objets volés.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

TRANQUILITE VACANCES

La Police Municipale met à votre service « la tranquilité vacances ».
Afin de protéger vos habitations, nous vous invitons à venir déclarer vos départs en vacances en remplissant un imprimé qui sera aussi transmis à la Gendarmerie Nationale de Clermont l'Hérault.

Nos horaires :
- **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,**
- **le samedi 23 mai de 9h à 12h**
- **les samedis 13 et 27 juin de 9h à 12h**

Tél. Police Municipale : 04 67 25 15 69
Tél. Gendarmerie Nationale : 04 67 96 00 32

AUTOMOBILISTES

Soyez prudents et faites preuve de civisme pour protéger les employés municipaux qui travaillent sur l'espace public.

SUBVENTION RAVALEMENT FACADES PRIVEES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

Suite au vote du budget 2015 par les délégués communautaires, la Communauté de Communes du Clermontais n'attribuera aucun montant pour l'opération « Ravalement des Façades Privées du Clermontais » pour l'année 2015.

PAULH'EN FLEUR 2015
3ème EDITION

Pour participer, surveillez votre boite aux lettres! Vous y trouverez le bulletin d'inscription.

Fleurissez balcons et fenêtres, sans oublier terrasses et jardins !

Ainsi, vous pourrez gagner des supers lots qui récompenseront les plus belles créations florales.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

MERCREDI 20 MAI 2015 / 15 heures
SALLE DES FETES DE PAULHAN
NUOVA BARBERIA CARLONI
Cie Teatro Necessario

Jongleurs, acrobates, musiciens, ils savent vraiment tout faire ! Enfin, presque tout faire.

Lorsqu'ils s'improvisent barbiers et coiffeurs pour homme, leur entreprise tourne très vite au désastre.

Un fiasco musical et visuel où les gags s'enchaînent sur un tempo d'enfer pour le plus grand malheur de celui qui se retrouvera perché sur le fameux fauteuil.

En reconstituant cette ancienne boutique qui était au centre de la vie des villages, le trio déchaîné fait hurler de rire son public, les futurs clients en attente d'une coupe.

Spectacle tout public.
A partir de 4 ans.
Durée : 60 mn

La billeterie sera ouverte à partir de 14h30
Tarif unique : 5 euros
Réservation obligatoire au 04 67 25 39 72

le sillon
SCÈNE CONVENTIONNÉE
pour le théâtre dans l'espace public

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

PETIT ECHANTILLON DU PROGRAMME

DEAMBULATION

DANS LES RUES

« PENA DEL SOL »

« LES FADAS »

« ECHASSIERS EN COULEURS »

« DEAMBULATION ANIMALIERE »

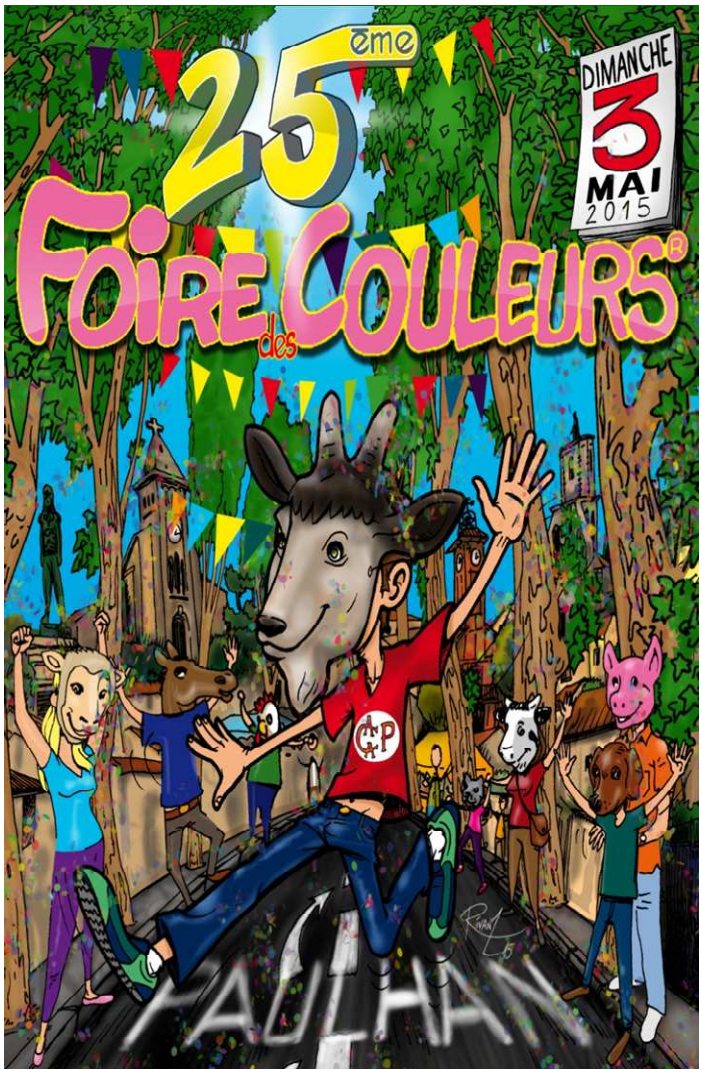

PODIUM

CENTRE VILLE

« LOU RECANTOU »

DE 10H00à 11H00 ET DE 14H30 à 18H00

« STUDIO B »

DE 11H00à 12H00 ET DE 13H00 à 14h30

RESTAURATION

QUARTIER DE LA GARE :

Le Buffet de la Gare
Le Café du Commerce

COURS NATIONAL :

Le Café du Midi

Le Camion de « La table de Jenny » sera présent sur la Foire

Présence du Stand De « Au-delà de nos Limites » Rue Paul Pélisse avec la vente de sa Bière Belge

CENTRE VILLE :

Snack Pizza GALERMO
Epicerie Chez Adam
Au p'tit Bouchon
Stand du Hand Ball Club

ANIMATIONS

CENTRE VILLE

PECHE A LA TRUITE AU STAND DE LA GAULE PAULHANAISE

QUARTIER DE LA GARE

MINI FERME
NOMBREUX MANEGES
« LE HARAS DE L'OLYMPE »
NOMBREUX ANIMAUX

ENTREE ET PARKINGS GRATUITS

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

EXPOSITIONS

➢ ***Toujours visible jusqu'au 16 mai***

Les nombreuses photographies d'oiseaux plus vrais que nature réalisées par Aleksandra Djurovic-Besalduch.

➢ ***Du 22mai au 12 juin : Lou Recantou***

Comme chaque année à la même époque, la bibliothèque accueille les différents tableaux réalisés par les élèves de Madame Mounier.

➢ ***Jusqu'au 30 mai : Les sorcières***

Réalisée par la CLIS de l'école Arc en Ciel, venez découvrir le travail des élèves, de leur professeur et aide scolaire.
Votre visite sera leur récompense.

➢ ***Du 21 mai au 5 juin : Photos souvenirs d'Allemagne***

. A l'occasion du 40ème anniversaire du jumelage Paulhan-Krailling », la bibliothèque municipale et l'amicale Paulhan-Krailling organisent une exposition de photos-souvenir qui permettra de revoir avec plaisir quelques étapes importantes du chemin parcouru depuis la signature de la charte de jumelage le 25 mai 1975.
L'exposition s'adresse à tous les paulhanais qui souhaitent faire connaissance avec le jumelage ainsi qu'à tous ceux qui y ont participé et auxquels elle rappellera certainement d'excellents souvenirs**.**

L'exposition sera visible les jours et heures d'ouverture de la bibliothèque du 21 mai au 5 juin.
Le vernissage de cette exposition aura lieu le 21 mai à 11h.

ANIMATIONS :

➢ ***Pour adultes***

Atelier d'écriture : **Mercredi 13 et 27 mai à 16h**
Inscriptions auprès de la bibliothèque.

"Partageons nos lectures"

Rendez-vous le **20 mai à 16h** comme chaque mois pour nous faire découvrir *vos coups de* ♥ *vos coups de* ♠.

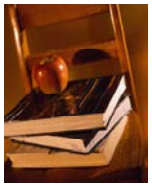

➢ ***Pour enfants : L'atelier Théâtre et lecture***
animation nouvelle depuis 2 mois, toujours possible de s'inscrire

Les dates et heures pour les prochaines séances seront communiquées par voie d'affichage

Enfants de 4 à 6 ans n'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit.

➢ ***Pour enfants et plus grands***
Mercredi 3 juin à 15h
L'heure du conte avec Laurence Chenou

Place aux jeux !

Vendredi 22 mai de 17h30 à 19h

Avant dernière séance pour venir vous détendre seul(e) ou en famille en jouant à différents jeux.

"Les Bébés Lecteurs vous donnent rendez-vous"

Le **mardi à 10h30** avec l'Association Boulevard de la Liberté et la Bibliothèque
Le 5 Flavia Le 12 Solika
Le 19 Laurent Le 26 Christophe et Caroline

A noter sur votre agenda :
La bibliothèque sera fermée les 15 et 16 mai

LES AMIS DE PAULHAN

DES ABEILLES ET DES HOMMES

Le 20 mars dernier, nous étions nombreux à assister à la conférence que « Les Amis de Paulhan » avaient organisée concernant les abeilles et le rôle qu'elles jouent dans notre environnement.

Cette conférence, très riche d'enseignement, animée par Joseph ROUQUETTE et Michel MAMHOUD (apiculteurs de Paulhan) a très vivement fait réagir l'assistance par la découverte des problèmes constatés et cela surtout suite à la projection du film « les Abeilles et des Hommes ».

CONCOURS D'ÉCRITURE 2015

Fac-similé du journal »MIDI-LIBRE du 13/04/2015

Paulhan

Le collège lance un concours d'écriture

Reprenant à leur compte une idée conjointe de leur principal, Stéphane Russo, et des membres de l'association Les Amis de Paulhan, les élèves des ateliers d'écriture et de littérature et société du collège Emmanuel-Maffre-Baugé ont lancé, début février, un concours d'écriture destiné à tous les élèves de leur collège, de la 6e à la 3e, et à ceux des CM2 des écoles des communes avoisinantes (Adissan, Aspiran, Bélarga, Cabrials, Campagnan, Cazouls-d'Hérault, Paulhan, Plaissan, Saint-Pargoire, Tressan, Usclas-d'Hérault).

Pour cette première édition du prix Emmanuel-Maffre-Baugé, les participants devaient traiter les thèmes "Engagements et émotions".

Soutenus par des partenaires soucieux de défendre le patrimoine culturel et le lien intergénérationnel, tels que les Amis de Paulhan ou les groupes de lecture et d'écriture de la bibliothèque municipale, les organisateurs de ce concours ont obtenu également la participation exceptionnelle d'Anne Maffre-Baugé, fille aînée d'Emmanuel Maffre-Baugé, professeur retraitée de philosophie et écrivain.

Elle coprésidera, avec Stéphane Russo et un(e) élève, la réunion plénière du jury avant la remise des prix qui aura lieu mardi 5 mai au collège même. Mais d'ici là, d'autres dates importantes devront être respectées (le rendu des copies, la réunion des binômes en sous-commission du jury).

On attend bien évidemment des textes de qualité dont les meilleurs seront particulièrement bien récompensés par Les Amis de Paulhan et des mécènes.

« LA LAÏCITÉ , SON HISTOIRE »

Le 22 Mai à 16 heures - Salle du conseil municipal

Conférencier : Jean SAGNES, Historien , Professeur Emérite

Il y a 110 ans, pour être précis le 9 Décembre 1905, la loi sur la laïcité, c'est-à-dire la séparation des religions et de l'état, était votée.

La France est le seul pays au monde à se conformer à ces règles construites autour des valeurs républicaines et de vision humaniste.

Ce sujet d'actualité sera développé par Jean SAGNES, et nous permettra de mieux comprendre historiquement le pourquoi et l'origine de cette prise de décision.

Après la conférence pour répondre aux éventuelles questions, une table ronde sera organisée avec la présence de Monsieur Le Maire et du Principal du collège de Paulhan.

Nous vous attendons nombreux autour d'un pot républicain en fin d'après-midi.

Un exposition sur la laïcité vous est proposée du 18 au 22 mai (aux heures d'ouverture de la Mairie) salle des mariages de la Mairie.

VISITES DU PONT DU GARD ET DE LA VILLE D'ÙZES

C'est le jeudi 11 juin que nous allons visiter le Pont du Gard et la ville d'Uzès, voici le programme ;

- Départ de Paulhan en bus à 7h30 depuis la salle des fêtes.
- 10h, visite guidée du site du Pont du Gard
- 12h, déjeuner au restaurant « La Petite Gare » à Vers (entre le Pont du Gard et Uzès)
- 14h30, visite guidée de la ville d'Uzès.
- Retour à Paulhan en fin d'après-midi.

Prix de la journée : 49 euros pour les adhérents (à jour de leur cotisation) et 55 euros pour les autres. (possibilité de paiement en deux fois). Attention, le nombre de place est limité et la priorité est donnée à nos adhérents !

Inscriptions : Claudie Loubière 04 67 25 29 75 et Josette Géricot : 04 67 25 09 71

AJPK
Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling

Du 28 mai au 02 juin, visite d'une délégation de Krailling, ville jumelle Afin de commémorer et fêter dignement « 40 ans d'amitié ! »

A l'occasion du 40ème anniversaire du jumelage Paulhan-Krailling, une délégation officielle d'environ 50 personnes sera reçue dans les familles paulhanaises avec lesquelles les contacts sont établis, parfois, depuis de très nombreuses années. Elle sera conduite par Mme Christine BORST, Maire de Krailling depuis 2008. Pour marquer cet évènement, la Municipalité, la Bibliothèque, l'Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling et les artistes de la région de Paulhan s'activent pour proposer un programme à la hauteur de l'évènement : **Deux expositions vont s'ouvrir** :
.L'une à l'ancienne Gare S.N.C.F, dont la réouverture se fera à l'initiative des « Artistes Paulhanais ».
.L'autre à la Bibliothèque qui accueillera une exposition de photos-souvenir. Plus de détails, sur chacune de ces expositions, par ailleurs, dans cette même gazette.
D'autre part, un projet de commémoration officielle, mais aussi de sorties culturelles et de rencontres festives a été préparé pour les délégations bavaroise et paulhanaise. Au programme :
- Jeudi soir 28/05 : **Accueil de la délégation allemande et apéritif à la Salle des Fêtes.**

- Vendredi 29/05 : **Journée à la découverte du patrimoine du Lodévois/Larzac.**
.Visite de la Manufacture nationale de la Savonnerie à Lodève, lieu unique où les licières tissent des tapis d'exception destinés aux ambassades, aux monuments nationaux, ainsi qu'au palais de l'Elysée. Déjeuner dans un agréable restaurant situé sur un méandre de la Lergue, à Lodève.
.Visite guidée du « Temple Bouddhiste Lérab Ling » situé sur les contreforts du Larzac, sur la commune de Roqueredonde. Construit pour préserver les traditions spirituelles, la culture et l'art uniques du bouddhisme tibétain, il a reçu la visite du Dalaï-Lama, souverain du Tibet, en 2000 et 2008.

Soirée conviviale et festive à la Salle des Fêtes autour d'un excellent « Gigot d'agneau à la Broche ».
Vins, café et animation* offerts par l'Amicale.
Soirée animée par « Martin Tatum » véritable troubadour des temps modernes et le « Groupe de Danses Irlandaises » de l'association « Lou Récantou » animé par « Lorraine RICE – Reel time 34 ».

- Samedi 30/05**: 9h45 « A la découverte du Sel de Camargue et de la Camargue magique ».**
.A bord du « Petit Train », voyage à la découverte de « l'Or blanc du Salin d'Aigues-Mortes », endroit unique où la faune et la flore sont préservés au cœur d'une nature authentique et sauvage.
.Puis, départ pour Palavas, et le « Phare de la Méditerranée » où le repas de midi sera pris au restaurant tournant d'où nous pourrons admirer le Golfe du Lion en dégustant d'excellentes spécialités.

: A 15h « Visite d'un site exceptionnel : Maguelone et sa Cathédrale romane ».
.Nous irons à la découverte de ce haut lieu de l'histoire de notre région. Occupé dès l'antiquité, puis par les Maures, détruit par Charles Martel en 737, il devient un évêché florissant au XIème siècle. Plus tard occupé par les protestants, Richelieu ordonne son démantèlement…Enserrée entre l'Etang du Prévost et celui de Pierre Blanche la presqu'île de Maguelone est d'une merveilleuse beauté.

: **A 18h30 Vernissage de l'exposition « Gare à L'Art » à la Gare S.N.C.F**.
.Rencontre avec les artistes autour des œuvres présentées.
.Suivie des discours officiels, d'une animation* et d'un buffet dînatoire.
Animation proposée par le groupe vocal « La Chorale à ma Sœur » Chef de chœur Audrey FRANCOIS.

- Dimanche 31/05 : **Journée officielle**
.9h30 Messe en l'église Sainte Croix dite par le père L.Harmandon avec la participation de :
« La Chorale la Gloriette de Fontès » - « Chef de chœur Franck MALBERT »
.**10h30** Visite de l'exposition de photos à la bibliothèque, puis de l'exposition **« Gare à l'Art »**
.**11h30 Réception officielle à la Mairie avec discours des représentants des villes jumelles**
.**12H30 Apéritif et repas dans les jardins de la Mairie**. **17h Concert de piano gratuit, donné par « Sylvia DANKESREITER et Thierry JAM» à la chapelle Notre Dame des Vertus**

- Lundi 01/06: **Journée libre* puis à 19h30** apéritif et repas de la **«Soirée d'Adieux Festive »,** organisée à la Salle des Fêtes**,** par l'Amicale de Paulhan (AJPK) et animée par le groupe :
«Sangre Andaluza » Flamenco, Rumba, Sevillane
** possibilité de :*
.10h Visite du Domaine de la Dourbie : « *Jardin remarquable, cave, dégustation* »
.12h30 Repas au *« Restaurant des Moulins » à la Gare d'Aspiran*

- Mardi 02/06 : **8h** Départ de nos amis de Krailling devant la Salle des Fêtes

Renseignements et inscriptions* :
Elise ROBERT Tél 04 67 25 04 69 - Jacky PRADES Tél 06 84 13 27 02

*** Dans la limite des places disponibles**

AJPK
Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling

Exposition "Gare à l'Art" : 21 mai - 05 juin 2015 Ancienne gare S.N.C.F de Paulhan à l'occasion du 40ème anniversaire du jumelage Paulhan-Krailling (1975-2015)

Depuis 6 ans les groupes des artistes de Paulhan et de Krailling organisent des échanges de leurs œuvres dans le cadre du jumelage entre les deux villes, échanges qui suscitent le plus grand intérêt de la part de leurs habitants.
Cette année, les villes de Paulhan et de Krailling fêtent, à Paulhan, leurs 40 ans de jumelage. A cette occasion, le groupe des artistes Paulhanais et des environs, en collaboration avec l'Amicale « AJPK » et la mairie de Paulhan, exposera ses œuvres du 21 mai au 5 juin dans les locaux de l'ancienne gare S.N.C.F de Paulhan. Avec cette réouverture temporaire de la gare,
les artistes Paulhanais proposent un « voyage artistique » auquel devraient être sensibles les amateurs d'art, mais également tous ceux qui ont connu et fréquenté, dans les années cinquante et soixante, ces lieux chargés d'histoire.
S'appuyant sur le succès, il y a 2 ans, de l'exposition des œuvres allemandes dans la cave coopérative désaffectée de Paulhan, ainsi que sur l'exposition des artistes locaux, en Août 2014, dans les anciennes Halles Paulhanaises, la mairie met cette année, à la disposition du projet, les locaux de la gare fermée depuis 50 ans ; le volume et le charme de l'ancienne "salle des pas perdus" étant propices à la mise en valeur des productions artistiques.
Ainsi, par une approche contemporaine, sculptures, céramiques, peintures, photos, seront mises en scène pour le plaisir des visiteurs dans cet édifice cher au cœur et à la mémoire des Paulhanais.
En ouvrant à un large public les bâtiments oubliés, l'activité artistique est ici un vecteur qui permet aux habitants de se réapproprier le patrimoine communal et d'imaginer de nouveaux projets, leur donnant ainsi une nouvelle jeunesse.

Dès le 21 mai à 18h, attention, L'Art entre en gare de Paulhan! Ne ratez pas le départ !
Exposition visible tous les jours, du 21 mai au 05 juin de 10h30 à 12h30 et de 17h à 20h

Bien chez nous'n'ou

Chasse aux œufs dans le jardin de la Mairie !

Le mercredi 8 mars, sous un magnifique soleil, une chasse aux œufs a été organisée par les assistantes maternelles, dans le jardin de la mairie, pour le plus grand plaisir des enfants !

1, 2, 3…. Partez !

Chaque enfant avait confectionné un petit panier lors des ateliers créatifs du mois de mars sur le thème de Pâques. Les enfants ont été très heureux et excités de trouver plein d'œufs en chocolat cachés par ici et par là ! A la fin de la cueillette une petite dégustation s'est imposée !
Ensuite, nous avons profité de la salle de la « Petite enfance » pour fêter les anniversaires des enfants nés en février et mars ! Ce mois-ci, c'est Abel, Mathias et Maxime qui ont soufflé leurs bougies et ont partagé le gâteau d'anniversaire avec les copains !

Rdv le mois prochain pour de nouvelles animations, photos et activités !!

Association d'assistantes maternelles agréées :
06 01 83 37 60

Le Foyer Rural de Paulhan
CROISIERE DEJEUNER SUR LE CANAL DU MIDI
SAMEDI 13 JUIN 2015

10h : Embarquement au pied des 9 écluses, découverte du Canal jusqu'à Colombiers et le tunnel du Malpas. Retour pour descendre les 9 écluses et découvrir la ville de Béziers depuis le Pont Canal. L'impressionnante écluse de l'Orb, la plus haute du canal permettant d'entrer dans le port de Béziers avant de revenir au pied de Fonserrannes.

Durée : 7heures Apéritif offert par le Foyer. Repas à bord : Paëlla, fromage dessert, vin de pays

Participation 47 euros

***Inscriptions avant le 10 mai**, le paiement confirme l'inscription.*

Covoiturage jusqu'à Béziers avec départ du parking du Foyer Rural.

Heure restant à préciser Animation ouverte à tous

Renseignements et réservation :

France : 04 67 25 22 89 Guy : 04 67 25 04 00

Randonnées:

Le10 mai, au lac de la Jasse près de St Martin de Londres. Distance 12km2, dénivelé 150m.

Le 31 mai, à Faugères, l'église St Etienne. Distance 12km8 , dénivelé 300m.

Départ à 9h en covoiturage du Foyer Rural

LOU RECANTOU DE PAULHAN
www.lourecantou-paulhan.fr

NIVEAU REGIONAL POUR LES DANSEUSES CLASSIQUES DE L'ASSOCIATIONLOU RECANTOU

Cette année encore, les jeunes danseuses du cours de danse classique proposé par l'association Lou Récantou, nous ont émerveillés. Leur travail, leur assiduité et leur talent ont été largement récompensés lors des rencontres chorégraphiques départementales, organisées par la fédération française de danse, à Lunel, les samedi 4 et dimanche 5 avril 2015. Nos cinq volontaires, âgées de 9 à 13 ans, accompagnées de leur professeur Mr David VILETTES ont présenté une magnifique et émouvante chorégraphie sur le thème de l'oiseau bleu, qui a été particulièrement appréciée du public, mais également des cinq juges, professionnels de la danse. Au terme de ce long week-end, Sarah BOUDET, Janis DE DOBBELERE, Anya MARTINS DA SILVA, Maëlle BOUDET et Marjolaine PEREUIL ont eu l'immense joie d'être qualifiées au niveau départemental, et admises à présenter ce concours au niveau régional, les 10 et 11 mai 2015.

C'est une très grande fierté pour notre association et pour leur professeur qui est chargé depuis 2011 des cours de danse classique au sein de l'association Lou Récantou, et qui s'implique énormément pour ses jeunes élèves. Nous félicitons danseuses et professeur pour cette réussite, et leur souhaitons bonne chance pour la prochaine échéance !

L'association Lou Récantou de Paulhan rappelle que quatre cours de danse classique et contemporaine sont proposés par Mr David VILETTES : danse classique pour les 3/5 ans, danse classique pour les 6/8 ans, danse classique pour les 9/12 ans, danse contemporaine ado/adultes.

Renseignements au 0643358392 ou sur le site www.lourecantou-paulhan.fr

PRESIDENTS SUCCESSIFS

- Avant 1980, les clubs étaient rattachés à une structure s'intitulant la Fédération Leo Lagrange de l'Hérault.
- 29 janvier 1980, demande de création de l'association (Journal officiel N°61 du 12 mars 1980), avec Mr Camps comme Président jusqu'en octobre 1980.Celui-ci déménageant, il remet sa démission.
- Président en 1981 Mr Taupiac
- Président en 1983 Mr Guy Audemar jusqu'en 1991

⇒ Co Président en 1991-1993 Mr Soto et Guy Audemar jusqu'en 1994

- Président Pierre Simon de 1995 à 2002
- Présidente Mme Mercier 2002-2003
- Présidente Mme Juda 2004-2008
- Président Mr Domitile 2008-2015

ALPE

L'association Laïque des Parents d'Eleves

Communique:

Aider les jeunes et dénoncer la perte des heures au collège

DHG Dotation Horaire Globale

Association « Au-delà De Nos Limites » Organisation de Défis

Ça y est, nous y sommes !

Après un an de préparation, le matin du 16 mai 2015, sept Paulhanais et deux Montois s'élanceront en compagnie de leurs assistants sur les routes du Grand Défi « **Sur les Traces de Ghislain Lambert** » en direction de Mons en Belgique, Capitale Européenne de la Culture cette année.

Lors de cette expérience, les organismes vont être mis à l'épreuve. Si pédaler 100 km dans une journée en soi n'est pas un exploit, renouveler l'effort durant treize jours est une véritable épreuve pour la plupart d'entre nous qui ont commencé le vélo il y a quelques mois à peine.

Une traversée de la France à 20Km/heure de moyenne va nous laisser le temps découvrir des paysages somptueux en empruntant des chemins de traverse.

Nos temps de repos seront autant d'occasions d'aller à la rencontre des gens qui nous auront permis de mener à bien notre challenge en nous accueillant, nous facilitant l'hébergement et avec lesquels nous échangerons des moments conviviaux.

Nous partagerons une authentique complicité avec nos amis belges dans l'effort comme dans des moments plus festifs, car lors de notre arrivée nous plongerons tête baissée dans la liesse de la « Ducasse de Mons », point culminant de l'année dans le cœur des Montois.

N'oublions pas de remercier toutes les personnes qui n'ont pas pu se libérer pour la totalité du défi mais qui nous accompagnerons lors de quelques étapes. Ainsi que ceux qui vont faire le déplacement jusque Mons pour notre arrivée sur la Grand Place ou nous offrirons une dégustation de produits régionaux.

Un grand merci à tous nos partenaires ayant cru en notre projet : Francestickers.com, Evasion, Carrefour Contact Paulhan, Locabroche, Carrosserie Pradines, Hôtel Restaurant Le Saint Germain, Peinture Antico Diffusion, Bourdais SA, Pallas Auto, Magnes SAS, Puertas Père & Fils, Aqua D'oc, Chez Loulou(Méze), Le petit Scapin, et aux nombreux particuliers.

Nous vous invitons le samedi 16 Mai 2015 , Place de la Gare de PAULHAN, entre 7h30 et 8h30 à partager notre petit déjeuner et nous encourager. lors du départ.

PAULHAN

Dimanche 10 mai 2015

1ER TOURNOI DE TENNIS DOUBLE MIXTE

Organisé par l'ESP Tennis

Ouvert à tous

(Licenciés et Non-Licenciés)

Possibilité de venir seul et de trouver un/une partenaire sur place.

Tarifs : 5 € par double, 3 € seul

Buvette et sandwichs sur place

Inscriptions jusqu'au Vendredi 8 mai 2015

Lieu : Halle des Sports/ Courts de Tennis de PAULHAN

RDV à 9H30

Renseignements et inscriptions

Cyril : 06 15 80 85 60

Démocratie

PAULHAN AVENIR

Au Conseil municipal du 9 avril, notre groupe a voté contre ou s'est abstenu sur quatre délibérations dont nous contestions les dispositions.

1. Sur le budget primitif de la commune pour 2015 (section d'investissement) : nous restons **opposés à l'opération « vidéo-protection »**.

2. **Augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement** : hausse de 5 € de l'abonnement (celui de l'eau passera de 12 à 17 € et celui de l'assainissement de 13 à 18 € par an). Le prix du m^3 d'eau potable passera de 0,82 à 0,92 € et l'assainissement passera de 0,9 à 1 €. Pour une consommation de 120 m^3 par an (moyenne nationale), la hausse sera de 36,41 €, soit +12% ! Et cela s'ajoutera à la hausse programmée des impôts locaux par la Communauté de communes : +4,25% sur la taxe d'habitation et +9,26% sur la TEOM, soit une hausse moyenne de 35 € par foyer fiscal.

3. La **mise à disposition gracieuse de deux classes de l'ancienne école G. Sand pour l'association des nourrices**, des locaux municipaux pour l'exercice d'activités qui font l'objet de fortes contraintes réglementaires (agrément du Conseil général pour le lieu d'accueil des enfants, conformité des locaux, assurance spécifique, …).

4. La **création d'un Conseil des sages** (par ailleurs déjà constitué par le maire) nous a semblé être une réponse inadaptée aux failles de notre démocratie locale. Plus d'un Paulhanais sur deux n'est pas allé voter aux départementales, comme aux européennes d'ailleurs, et le FN a obtenu 35% des suffrages le 22 mars, puis 46,5% au second tour. Un Conseil des sages qui pourra donner un avis sur tout est une confiscation de la démocratie : or, il faut la faire vivre. Nous avons par contre proposé de créer des Conseils de quartier où habitants, élus et corps intermédiaires pourraient co-élaborer et évaluer nos délibérations. De même, un Conseil de citoyens tirés au sort et renouvelé chaque année est une instance contributive qui se développe de plus en plus ; la mairie de Montpellier vient de créer des Conseils de quartier avec ses membres citoyens tirés au sort.

A. DJUROVIC - L. DUPONT - F. HEREDIA - S. MUTUEL

LA POSITION DU RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Les élus de Paulhan Demain ont donné leur autorisation pour qu'à l'emplacement qui leur est réservé Monsieur le Maire puisse apporter des compléments d'informations relatifs à la déclaration de la liste Paulhan Avenir.

L'augmentation du prix de l'eau s'est avérée nécessaire pour équilibrer le budget et continuer à percevoir des subventions du Conseil Général. La commission de l'eau, à laquelle participe Monsieur Dupont, a donné un avis favorable à l'unanimité.

Pour la mise à disposition de 2 classes de l'ancienne école SAND à l'association Bien chez Nous, Nou et au RAM (Relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Clermontais), l'équipe majoritaire a simplement concrétisé un projet de son programme présenté pendant la campagne électorale. Ceci est un embryon de la future maison de l'enfance et de la jeunesse. Un accueil collectif pour certaines activités est une bonne préparation à la socialisation nécessaire pour réussir l'intégration future à l'école maternelle. De nombreuses autres associations bénéficient de mêmes conditions.

La création du Conseil des Sages qui se situe dans le cadre de la Charte dite de Blois est une instance démocratique qui nourrit une réflexion sur la « Politique de la ville » et ne donne pas son avis sur tout. Le Conseil n'a aucun pouvoir de décision. Cette structure ne s'oppose à aucune autre forme de débat ou de rencontre. Monsieur Dupont aurait pu, pendant le mandat précédent, mettre en place les comités de quartier dont il a parlé. Comités auxquels nous ne sommes nullement opposés. Depuis notre élection, nous avons organisé deux réunions publiques et participé à toutes les assemblées générales.

Pendant le week-end du 18 et 19 avril 2015, la porte neuve du groupe scolaire Arc-en-Ciel a été vandalisée. Vite les caméras !

C.VALERO